

le 15.12.2022

PROGRAMME DE FORMATION – MOBILITÉ INTERNATIONALE

Objectifs pédagogiques :

Comprendre les grands principes de la mobilité internationale du point de vue du droit fiscal, du droit du travail et de la sécurité sociale

<p>Prérequis : Notions de base en droit fiscal et en droit du travail Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.</p> <p>Public concerné : Directeurs juridiques, DRH, DAF</p> <p>Moyens Pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none">Support de présentation power pointPrésentiel ou Wébinaire <p>Coût pédagogique HT: Selon devis, en fonction du nombre de participants</p> <p>Lieux et dates : formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %</p> <p>Horaires :</p> <ul style="list-style-type: none">10 heures – 12 heures ; mise en place des formations en accord avec le client dans un délai maximum de 15 jours à compter de la demande de formation <p>Effectif par session :</p> <ul style="list-style-type: none">Minimum 1 personneMaximum 6 personnes <p>Matériel nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none">Ordinateur portable. <p>Modalités d'évaluation en amont :</p> <ul style="list-style-type: none">Elaboration du cahier des charges en amont avec le service RH / calibrage des besoins <p>Modalités d'évaluation en aval :</p> <ul style="list-style-type: none">Questionnaire d'évaluation des connaissances après formationAttestation de présenceCertificat de réalisation si atteinte de 80% de bonnes réponses <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none">Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience)Anastasiya BURIMOVA – Juriste fiscaliste (5 ans d'expérience) <p>Durée : 2 heures</p>	<p>Programme :</p> <p>Présentation théorique :</p> <p>Mobilité vers la France et mobilité hors de France (détachement / expatriation / impatriation) :</p> <p>Détermination de la résidence fiscale Principes d'imposition des revenus et méthodes pour éviter la double imposition Droit du travail applicable Sécurité sociale applicable et formalités</p> <p>CAS PRATIQUE</p> <p>Monsieur Currywurst, résidant et travaillant initialement en Autriche, part effectuer un détachement de 4 mois en France. Il décidera de s'y installer de manière permanente avec sa famille.</p> <p>Les avantages de cette offre sont :</p> <ul style="list-style-type: none">L'accompagnement par un avocat et un juriste formateurs experts (>5 et 10 ans d'expérience)La montée en compétences des participants sur le droit du travail et le droit fiscalL'adaptation du module aux besoins exprimés en amont <p>Contact :</p> <ul style="list-style-type: none">Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience) : gmenard@soffal.frAnastasiya BURIMOVA – Juriste fiscaliste (5 ans d'expérience) : aburimova@soffal.fr
--	---